

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2020

Date de convocation et d'affichage : 17 juillet 2020

DL-20200723-020

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Florence SAUBATTE		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Annie GRIMAUD		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		X	Sébastien LAFORET		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Laurent TRONCHE, 5 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Marion MÉLIS, 8 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Georges THOMAS	X		Patrick GUINET	X	
Annie CHATELARD	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Patricia DRAI	X	
Corinne SAVIN	X		Sylvie VIRICEL	X	
Jean COMTET	X		Nathalie DESCOURS	X	
Hervé GINET	x				

Élus absents	Donne pouvoir à
Florence SAUBATTE	Tanguy NAZARET
Annie GRIMAUD	Hervé GINET
Sonia FAVIÈRE	Josiane BOUVIER
Sébastien LAFORET	Pascal GIMENEZ
Margaux CHAROUSSET	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	82,7%	29	24	28



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants de la commune au bureau de l'association foncière d'aménagement foncier agricole du Marais des Echets

Jean-Pierre GAITET, Maire, informe l'Assemblée de la proposition de noms reçue de Monsieur le Président de l'Association d'aménagement foncier agricole du Marais des Echets en vue de la désignation de deux propriétaires de foncier non bâti pour siéger au sein du bureau de cette association.

Selon l'article 10-1 des statuts de cette association, deux propriétaires doivent être désignés par le Conseil Municipal.

Les propriétaires suivants ont été proposés :

- Paul REVERDY
- Jean-Pierre GAITET

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à désigner les représentants de la commune pour siéger, en tant que propriétaires de foncier non bâti, au sein du bureau de l'association foncière d'aménagement foncier agricole du Marais des Echets.

Le Conseil Municipal, après avoir voté :

DÉSIGNE Paul REVERDY et Jean-Pierre GAITET pour siéger, en tant que propriétaires de foncier non bâti, au sein du bureau de l'association foncière d'aménagement foncier agricole du Marais des Echets.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 23 juillet 2020

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Pierre GAITET', is written over the official stamp.